

RIVISTA DI CULTURA CLASSICA E MEDIOEVALE

RIVISTA DI CULTURA CLASSICA E MEDIOEVALE

DIRETTORE

ETTORE PARATORE

ESTRATTO



EDIZIONI DELL'ATENEO

ISIDORE DE SEVILLE, ORIG. I, 12:
SYNTAXE VS. SEMANTIQUE.

O. Introduction.

Le chapitre où l'évêque de Séville analyse la conjonction dans le premier livre (*De grammatica*) des *Origines seu Etymologiae*¹ est, à notre avis, un des plus intéressants et à la fois un des ceux qui ont besoin d'une étude plus profonde et minutieuse pour connaître son importance. Quoiqu'il y ait beaucoup de travaux sur l'oeuvre isidorienne, cependant presque aucun d'eux fait mention sur ce sujet².

L'*étymologisme* comme technique d'analyse grammaticale est essentiellement sémantique; la conjonction, au contraire, exige d'après sa nature un traitement syntaxique. Par conséquent, nous sommes a priori devant une manque d'ajustement parmi la méthode et l'objet qui donne un intérêt particulier au chapitre mentionné. En plus, si nous pensons que la disposition et interprétation des matériaux — pas les matériaux eux-mêmes — employés sont les propres d'Isidore et qu'ils n'apparaissent pas chez aucun grammairien antérieur ni postérieur, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un passage où la tâche étymologiste est très évidente.

1. La définition de conjonctions.

La conjonction est définie par l'évêque de Séville dans ces termes:

"Coniunctio dicta, quod sensus sententiasque coniungat" (*Orig.* I, 12, 1).

La formule initiale "*coniunctio dicta quod*" suit la tradition d'autres grammairiens. Nous l'avons rencontrée d'abord presque égale chez Servius³:

"Coniunctiones dictae sunt ab eo, quod" (K-V: 418, 4).

Exactement les mêmes paroles d'Isidore apparaissent chez [Sergius-I]⁴; Pompeius nous donne une autre qui se ressemble:

"Coniunctio est pars orationis dicta quod" (K-V: 264, 17).

Comme dit M. E. Amsler⁵ la formule généralement utilisée par Isidore pour ses explications étymologiques est: "(x) *est dicta quod/quia*"; nous ne devons pas donc nous étonner s'il a suivi la tradition.

La deuxième partie de la définition isidorienne est plus difficile d'analyser parce que l'évêque de Séville réutilise éléments d'origine divers avec une valeur différente. Ainsi, par exemple, nous rencontrons étroitement mis en relation les termes *sensus* et *sententia*. Voyons maintenant la signification que chacun d'eux a dans leur contexte originel.

Chez Pompeius *sensus* apparaît défini comme "portant le signifiant" et opposé à *verba*, "le signifié":

"Aliud est verba copulare, aliud est sensum copulare: verba sine coniunctione omnino esse non possunt, sensus sine coniunctione esse potest" (K-V: 264, 28-30).

Il faut signaler aussi que nous n'avons pas documenté le terme *sententia* chez les grammairiens qui emploient *sensus*, mais chez ceux qui utilisent une définition de conjonctions très différente. En effet, les auteurs qui se servent du terme *sententia* nous offrent cette définition ou bien une ressemblante:

"Coniunctio est pars orationis nectens ordinansque sententiam" (cf. p. ex., Donatus, K-IV: 364, 33).

Servius, [Sergius-I] ou Pompeius emploient *elocutio* (ou bien *oratio*) au lieu de *sententia*.

A son tour, *sententia* est définie par Isidore de Séville ainsi:

"Sententia est dictum impersonale" (*Orig.* II, 21, 14)⁷.

Cet autre passage met en évidence la relation étymologique entre *sensus* et *sententia*:

"Nam inde animus sensus dicitur pro his quae sentit unde et sententia nomen accepit" (*Orig.* XI, 1, 13).

C'est clair donc quelles furent les présuppositions étymologistes qui ont guidé l'évêque de Séville.

Après la définition de conjonctions nous lisons le commentaire suivant:

"Haec (sc. coniunctio) enim per se nihil valet, sed in copulatione sermonum quasi quoddam exhibet glutinum" (*Orig.* I, 12, 1).

La référence explicite à l'absence de valeur propre des conjonctions nous ne l'avons pas rencontrée chez aucun autre latin. La seule exception nous la donne Priscianus (le soulignement est nôtre), quoiqu'il ne soit pas facile d'établir une relation directe avec Isidore⁸:

"Coniunctio est pars orationis indeclinabilis, coniunctiva aliarum partium orationis, quibus consignant, vim vel ordinationis demonstrans" (K - III, 93, 2 - 3).

Assurément l'évêque de Séville était intéressé à rendre clair que le *nomen* et le *verbum* sont les deux parties principales du discours parce qu'elles "signifient la personne et l'acte", tandis que les six autres parties se rattachent à ces deux premières. En plus, la conjonction est la partie du discours la plus vide de contenu sémantique et, par conséquent, la plus difficile d'analyser du point de vue étymologiste.

2. La classification des conjonctions.

Sans doute la nouveauté la plus caractéristique du chapitre isidorien *De coniunctione* est l'absence du concept "accident"⁹. Cette circonstance n'aurait pas d'importance si ce n'était pas parce qu'elle produit des résultats contradictoires, comme nous allons voir tout de suite.

Les espèces de conjonctions énumérées par Isidore sont sept: *copulativae*, *disiunctivae*, *subiunctivae*, *expletivae*, *communes*, *causales*, *rationales*.

Dans cette liste unique l'évêque de Séville mêle deux types différents de conjonctions: celles qui viennent de la classification selon l'accident appelé *ordo*, et celles qui viennent de la classification selon la *potestas*. Le problème augmente, d'un côté, si l'on considère que les deux espèces dérivées de l'*ordo*: *subiunctivae* et *communes*, ne sont pas mises ensemble — comme nous l'attendrions —, et, d'autre côté, parce qu'il manque un troisième groupe: les *praepositivae*, mentionnées par tous les autres grammairiens chez lesquels nous avons documenté l'*ordo* comme accident des conjonctions.

2.1 Les espèces de conjonctions selon l'*ordo*.

Nous allons examiner maintenant les raisons qu'ont pu amener Isidore à disposer les *species coniunctionum* selon l'*ordo* de la manière que nous l'avons décrit plus haut.

Après les *copulativae* et *disiunctivae* il fait mention des *subiunctivae*:

"Subiunctivae dicuntur quia subiunguntur, ut 'que'. Dicimus enim 'regique hominique Deoque'; non dicimus 'que regi, que homini'" (*Orig.* I, 12, 2).

La valeur de ce groupe est claire et, en outre, c'est la même que nous avons documentée chez les autres grammairiens latins, mais nous pouvons nous demander: pourquoi le texte isidorien est le seul où les *subiunctivae* paraissent justement derrière les *disiunctivae*?

La réponse que donne à cette question J. Fontaine¹⁰ est, à notre avis, la plus simple et la plus vraie, cette "association se justifie par la parenté évidente des ces deux composés: *subiunctivae* — *disiunctivae*".

Voici le commentaire d'Isidore au sujet des *communes*¹¹:

"Communes nominantur, quia ubi ponuntur [et subiunguntur], ut 'igitur hoc faciam', 'hoc igitur faciam'" (*Orig.* I, 12, 3).

La signification de cette espèce isidorienne est coïncidente avec celle des autres auteurs. Cependant il n'est pas facile de deviner tout de suite pourquoi les *communes* sont placées après les *expletivae* et pas après les *subiunctivae*, avec lesquelles son relationnée à cause de l'*ordo*.

J. Fontaine explique le problème dans ces termes¹²: "les *communes* ne sont que des conjonctions de coordination, comme les explétives qui les précèdent. Au contraire, les causales et les rationnelles qui les suivent comprennent aussi des conjonctions de subordination".

Nous croyons que cette interprétation n'est pas correcte par deux raisons fondamentales:

1. - D'abord, parce qu'on ne peut pas parler chez les grammairiens de l'antiquité (grecs ou latins) d'une opposition syntaxique "conjonctions de coordination / conjonctions de subordination", et moins encore chez un auteur comme l'évêque sévillan qui travaille avec des prémisses méthodologiques aussi sémantiques¹³.

2. - Puis, parce que la conjonction de l'exemple, i. e. *igitur*, nous l'avons documentée seulement chez les autres auteurs parmi les *rationales*¹⁴.

Il y a donc besoin de chercher une autre explication pour les *communes* plus d'accord avec la méthode étymologiste d'Isidore.

Le terme *communes* est employé par Donatus (cf. K-IV: 365, 8 et K-IV: 389, 12); [Sergius-I] (cf. K-IV: 516, 37) préfère l'expression "*qui et praeponi et postponi possunt*"; chez Pompeius (cf. K-V: 269, 9) nous avons recueilli le terme *mediae*.

Si nous pensons qu'il existe l'équation "*communes* = *mediae*", et que *communes* est assurément issu par Isidore de Donatus, qui a éclairci cette espèce avec la conjonction *copulativa* 'et' et les conjonctions *rationales* 'igitur' et 'ergo', on peut supposer que la présence du *communes* au milieu des *copulativae* (les premières de la liste) et des *rationales* (les dernières) c'est le résultat attendu de la technique étymologiste isidorienne.

Les *Origines* est le seul ouvrage où nous avons documenté l'*ordo* comme accident des conjonctions mais non les conjonctions *praepositivae*. Il est vraisemblable que cette omission n'est pas casuelle, tout au contraire, elle nous paraît cherchée.

En effet, si l'on analyse en détail les concepts *coniunctio* et *praepositivae* on constatera qu'ils existent a priori des contradictions entre eux — au moins du point de vue étymologiste —, or il n'est pas logique qu'une partie du discours qui a pour objet de relier d'autres parties du discours (noms, verbes etc.) soit placée devant les deux, parce que cette circonstance pourrait produire beaucoup d'ambiguïtés et sémantiques et syntaxiques.

L'interprétation que nous avons proposée pour l'absence des *praepositivae* chez Isidore met en relief la réussite du Sévillan sur ce point-là avec une analyse plus sage du problème, bien qu'il n'eût pas de continuateurs¹⁵.

2.2 La *potestas coniunctionum*.

Les cinq espèces de conjonctions qui nous restent à analyser se correspon-

dent avec celles que la plupart des grammairiens latins nous offrent dans la liste des groupes selon la *potestas*, l'accident le plus important de la conjonction.

Voici la définition que l'évêque de Séville donne sur les deux premières, les *copulativae* et les *disiunctivae*:

"Copulativae autem coniunctiones dictae eo, quod sensum vel personas coniungunt, ut 'ego et tu eamus ad forum'. [...] Disiunctivae dictae, quia disiungunt res aut personas, ut 'ego aut tu faciamus'" (Orig. I, 12, 2).

Les corrélations *copulativae*: *copulant* et *disiunctivae*: *disiungunt* sont présentées ici par Isidore dans une perspective étymologiste très différent de celle que nous pouvons voir chez [Sergius-I] (cf. K-IV: 418, 6-14) ou bien Pompeius (cf. K-V: 265, 20-266, 9), assurément consultés par le sévillan. En effet, la conjonction est définie par ces deux autres d'après une perspective syntaxique qu'on pourrait dire *structurale*, et que nous systématisons ainsi: les *copulativae*, qui "*coniungunt verba et sensum*", sont le terme non-marqué de l'opposition, par contre, le terme marqué sont les *disiunctivae*, qui "*coniungunt verba*" mais "*disiungunt sensum*". La notion pertinente donc sur laquelle s'établit l'opposition "*copulativae* / *disiunctivae*" c'est "*disiungere sensum*"¹⁶.

Isidore, de son côté, omet non seulement l'esprit de cette opposition grammaticale mais aussi un des termes: *verba*. Dans la première partie des explications sur les *copulativae* et *disiunctivae* il emploie respectivement les termes *sensum* et *res*, cependant il n'est pas clair quel type des relations aient-ils avec le terme de la deuxième partie *personas*. Il faut dire que nous ne l'avons pas documenté dans ce contexte chez aucun grammairien latin et qu'il nous paraît mis ad hoc pour expliquer les exemples ajoutés: "*ego et tu* / *ego aut tu*", qui coïncident avec les proposés par [Sergius-I] et Pompeius.

Voyons maintenant la définition des *expletivae*:

"Expletivae dictae quia explent propositam rem, ut puta, 'si hoc non vis, saltem illud fac'" (Orig. I, 12, 3).

Cette définition est empruntée à Pompeius, quoiqu'il y ait de petites variantes sans importance:

"Expletivae dictae sunt ab eo, quod tantum sensum explent additae" (K-V: 266, 10).

Expletivae est un calque du grec παραπληρωματικοί (cf. [Sergius-I], K-IV: 616, 14), toutefois les deux termes ne sont pas équivalents chez les grammairiens grecs et latins. En effet, l'interprétation de ces derniers est surtout sémantique — comme celle d'Isidore de Séville —, tandis que l'origine de cette espèce chez les grecs est probablement philologique¹⁷. On peut constater la différence si nous mettons en parallèle les listes respectives des conjonctions *expletivae*:

Denys le Thrace¹⁸: δὴ, ῥά, νύ, ποῦ, τοί, θήν, ἄρ, δῆτα, πέρ, πώ, μήν,

ἄν, αὐ, νῦν, οὖν, κέν, θέ.

Et maintenant Donatus¹⁹: *quidem, equidem, saltem, videlicet, quamquam, quamvis, quoque, autem, porro, porro autem, tamen*.

A notre avis, comme nous l'avons déjà dit²⁰, cette perspective distincte s'explique par deux raisons fondamentales: d'une part, le système des conjonctions *expletivae* de la langue grecque n'est pas comparable à celle de la langue latine; d'autre part, les grammairiens hellènes ont construit cette espèce sur, comme nous dirions aujourd'hui, "valeurs de parole", pas "de langue", ce qui explique les difficultés pour rendre correctement en latin la théorie grecque.

Ils nous restent, enfin, les *causales* et les *rationales* isidorienne²¹:

"Causales dicuntur a causa eo, quod aliquid cogunt facere, ut puta, 'occido illum, quia habet aurum'; causa est. Rationales dicuntur a ratione, qua quisque utitur in faciendo, ut 'quomodo eum occidam, ne agnoscar? veneno an ferro?'" (Orig. I, 12, 4).

Cette texte, qui a le point de partie dans une observation plus philosophique que grammaticale, suit la tradition — et même les exemples — du [Sergius-I] (cf. K-IV: 516, 32) et Pompeius (cf. K-V: 267, 12-268, 7):

"Ubi est causa, non statim est ratio; ubi autem est ratio, iam fuit causa" ([Sergius-I], K-IV: 516, 31-32).

Cependant, chez Pompeius, p. ex., il y a un commentaire fonctionnel à cet égard très intéressant:

"Licet nobis causales uti pro rationalibus; non utimur pro causalibus rationales" (K-V: 267, 29-30).

3. Conclusions.

C'est la tâche étymologiste d'Isidore de Séville qui explique les spéciales caractéristiques du chapitre *de coniunctione* ici analysé:

a) la disparation des listes particulières des espèces de cojonctions selon les accidents aussi hétérogènes que l'*ordo* et la *potestas*; ce mélange rompt la cohésion interne des cinq groupes de la *potestas*, organisés sur deux couples avec des oppositions internes fonctionnelles: *copulative / disiunctivae* et *causales / rationales*²²;

b) l'étymologisme provoque à son tour la perte des concepts essentiellement gramaticaux et établit sur la base d'oppositions syntaxiques, comme "*verba: sensum*" dans la couple "*copulativae / disiunctivae*"; même la définition des conjonctions est affectée par cette disparition;

c) les espèces selon l'*ordo* ont aussi des explications étymologiques: les *subiunctivae* suivent les *disiunctivae* par la parenté des ces deux mots; et les *communes* (= *mediae*) sont au milieu de la liste — pas à côté de *subiunctivae*, comme nous l'attendrions —;

d) il n'est pas facile d'expliquer l'absence des *praepositivae*; s'il était vrai qu'Isidore les omet par des incompatibilités a priori entre les concepts "*praepositivae*" et "*conjonctions*", comme nous l'avons proposé, on devrait, à notre avis, reconnaître la sagesse de l'évêque de Séville sur ce point-là.

MARCO ANTONIO GUTIÉRREZ.

¹⁹ A l'exception de quelques passages concrets, nous avons suivi le texte isidorien établi par W. M. Lindsay, *Etymologiarum sive Originum Libri XX*, Oxford, 1911, 2 tomes. D'autre part, les grammairiens latins sont cités selon l'édition de H. Keil, *Grammatici Latini*, Leipzig, 1855-1880, 8 tomes (répr. Hildesheim, 1961). Les références à cette oeuvre seront abrégées avec la sigle "K".

²⁰ Sur l'étymologie dans l'antiquité latine a écrit M. E. Amsler, *The Theory of Latin Etymology in the Early Middle Ages*, Diss. Ohio State University, Columbus, 1976 (microfilm), quoiqu'il n'aborde jamais le problème du point de vue syntaxique. L'auteur qui fait une analyse la plus systématique du chapitre isidorien *De coniunctione* est J. Fontaine, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne Wisigothique*, Paris, 1959, t. I, p. 109-111.

²¹ Chez Diomedes nous pouvons lire: "*nam ob hoc meruit nomen (sc. coniunctio), quia pro vinculo interponitur orationi*" (K-I: 415, 14-15), bien que ces mots ne sont pas justement la définition, mais une explication ultérieure.

²² Nous parlons ici du [Sergius] qui a écrit les *Explanationes in Donatum, Lib. I* (K-IV: 486-534), raison pour laquelle nous l'appelons [Sergius-I].

²³ Cf. *The theory...*, op. cit., p. 190.

²⁴ Il faut dire que nous avons documenté d'abord cette définition chez Sacerdos (s. III) (cf. K-IV: 444, 22-23), cependant il n'emploie pas le terme *sententia*, mais *dictio*.

²⁵ La même définition est répétée un peu plus tard (cf. Orig. II, 21, 14).

²⁶ Cette caractéristique apparaît déjà chez Aristote, *Poétique*, chap. XX: "σύνδεσμος δὲ ἔστιν φωνῆ ἄσσημος". C'est vraisemblable sa présence aussi chez Apolonios Discole, suivi de près par Priscianus (cf. sur cette question concrète, p. ex., C. F. Jahn, *Grammaticorum Graecorum de coniunctionibus doctrina*, Greifswalder Diss., 1847, p. 10).

²⁷ D'habitude des grammairiens latins font référence aux accidents de la conjonction avec la formule "*coniunctio accidit*", et puis ils commencent l'étude de chaque espèce. Presque tous parlent de trois accidents de la conjonction: *potestas, ordo* et *figura*; toutefois, Isidore de Séville omet les conjonctions *simplices* et *compositae*, les espèces selon la *figura*.

²⁸ Cf. *Isidore de Séville...*, op. cit., t. I, p. 110.

²⁹ Nous pensons que les mots insérées par Lindsay, op. cit., dans les crochets: [*et subiunguntur*], sont de trop, comme il apparaît dans les manuscrits B¹TU, bien que quelque éditeur, p. ex. F. Arévalo, ed. 1798 (répr. dans Migne, *Patrol. Latine*, LXXXII), croisse sûre cette leçon. En effet, "*et subiunguntur*" est superflu après l'explication: "*ubivis ponuntur*", et, à son tour, ces mots seuls sont insuffisants comme apposition ou aclairation, parce qu'il faudrait dire alors, comme nous l'avons documenté chez d'autres auteurs, l'expression complète: "*et praeponi et postponi possunt*" (cf. p. ex. [Sergius-I], K-IV 516, 37). Il est possible donc que [*et subiunguntur*] soit le résultat d'une glose faussement insérée dans le texte.

³⁰ Cf. *Isidore de Séville...*, op. cit., t. I, p. 110.

³¹ Nous devons penser que les grammairiens latins joignent dans une même espèce, les *rationales*, conjonctions avec un fonctionnement syntaxique très différent comme *enim* ou *enimvero* et *quia* ou *quoniam*. D'autre part, *nam*, *namque* et *etenim* sont incluses parmi les *causales* (cf., p. ex., Donatus, *Ars minor*: K-IV: 365, 1-4, et aussi *Ars maior*: K-IV: 38Y9, 3-8).

¹⁴ Cf. Sacerdos (K-V: 446, 7), Donatus (*Ars minor* K-IV: 365,5) y (*Ars maior*: K-IV: 389,9), Charisius (K-I: 225, 21), Diomedes (K-I: 416, 12), Dositeus (K-VII: 418, 8), [Sergius-II] (K-IV: 560, 26), Audax (K-VII: 350, 8), Priscianus (K-III:100, 15).

¹⁵ J. Fontaine, *Isidore de Séville...*, op. cit., t. I, pag. 110 croit que ce groupe est omis "pour la simple raison que l'étymologie de cette catégorie, la plus fréquente, eût fait double emploi avec celle de la préposition". A notre avis, l'explication de J. Fontaine n'est pas correcte parce que, si elle l'était, annulerait toute la tradition grammaticale grécolatine, qui distinguait clairement déjà chez Denys le Trace les conjonctions et les prépositions comme deux parties du discours avec de caractéristiques fonctionnelles différentes. Enfin, si J. Fontaine avait raison, nous ne voyons pas clair pourquoi Isidore de Séville serait le seul auter connu par nous qui mêlerait les *praepositiones* avec les *coniunctiones praepositivae*.

¹⁶ Il ne nous paraît pas casuel ce commentaire-ci de Cleonius: "*veteres frequenter coniunctiones pro coniunctionibus ponebant, [...], copulativa pro disiunctiva*"

¹⁷ A. Traglia, "La sistemazione grammaticale di Dionisio Trace, *SCO*, 6, 1955, p. 60, suggère déjà que cette espèce a sa origine dans la filologie alexandrine.

¹⁸ Cf. *Grammatici Graeci*, I: *Dionysii Thracis Ars Grammatica*, éd. G. Uhlig, Leipzig, 1883, p. 96-100.

¹⁹ Cf. K-IV: 364, 37-39.

²⁰ Cf. Marco-Antonio Gutiérrez, *La doctrina de las conjunciones en los gramáticos latinos*, Madrid, 1987, Thèse de la UAM (inédite), p. 197-220.

²¹ Dans la définition de *causales* Lindsay, op. cit., nous donne la leçon des manuscrits: "*aliquid cogitent facere*". A notre avis, la valeur du mot "*cogitent*" reste obscure ici. Par conséquent nous préférons la conjecture de Chacon: "*cogunt*", adoptée aussi par F. Arévalo, op. cit. Cette leçon est d'accord avec les explications, p. ex., de [Sergius-I] (cf. K-IV: 516, 21-22), et plus tard, de Julianus Toletanus (cf. *Ars Grammatica*, éd. M. Maestre Yenes, Toledo, 1973, p. 101): "*causa est quae nos cogit ad aliquid faciendum*".

²² Les *expletivae* ont des caractéristique propres pour lesquelles, comme nous l'avons dit plus haut (cf. 2.2), on ne les peut pas comparer avec aucune autre espèce de conjonctions.